

S'inscrire

Durée de la phase d'inscription en ligne : du **06 octobre au 17 novembre 2016**.

Elle se déroule en deux phases :

1/ la pré-inscription : les élèves s'inscrivent en ligne au lycée avec le concours de leur professeur principal

Ensuite, chaque élève reçoit en classe une confirmation d'inscription (voir ci-dessous)

2/l'inscription est effective quand les élèves me remettent leur confirmation signée.

La confirmation d'inscription

C'est le document officiel qui valide l'inscription du candidat au bac.

Distribué par le professeur principal après la pré-inscription en ligne, la confirmation d'inscription est un **engagement du candidat** ; le document une fois signé par lui (et ses parents s'il est mineur) signifie qu'il n'y a pas d'erreur, ni dans le choix de ses options, ni dans son état-civil et ses coordonnées. La pré-inscription devient alors inscription.

Si tout est correct : la confirmation d'inscription **signée par les parents et le candidat lui-même** doit être rendue au professeur principal dans les 48h après distribution.

S'il y a des erreurs : l'élève prend **rapidement** contact avec moi (Secrétariat-Elèves) pour apporter les modifications nécessaires.

Modifier son inscription

-jusqu'au 17 novembre 2016 : au Secrétariat-élèves et en ligne, sur le module d'inscription

-du 18 novembre au 25 novembre : au Secrétariat-Elèves : on corrige ensemble directement sur la feuille avant que je n'envoie les confirmations au Rectorat.

- Enfin, du 26 novembre 2016 au 13 janvier 2017 : toute demande de modification s'effectue par courrier que nous transmettrons à la DEC, le service des examens du Rectorat.

Après le 13 janvier 2017, les choix d'épreuves sont définitivement arrêtés, aucune modification ne sera acceptée par la DEC.

(DEC : Division des Examens et Concours du Rectorat de Besançon).